

PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Éducation financière

Cinquième secondaire

Il est à noter que des changements ont été apportés au contenu de la page 15, en mars 2018.

Ce document peut être consulté
sur le site Web du Ministère :
www.education.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-80983-8 (PDF)
(Édition anglaise : ISBN 978-2-550-80984-5)

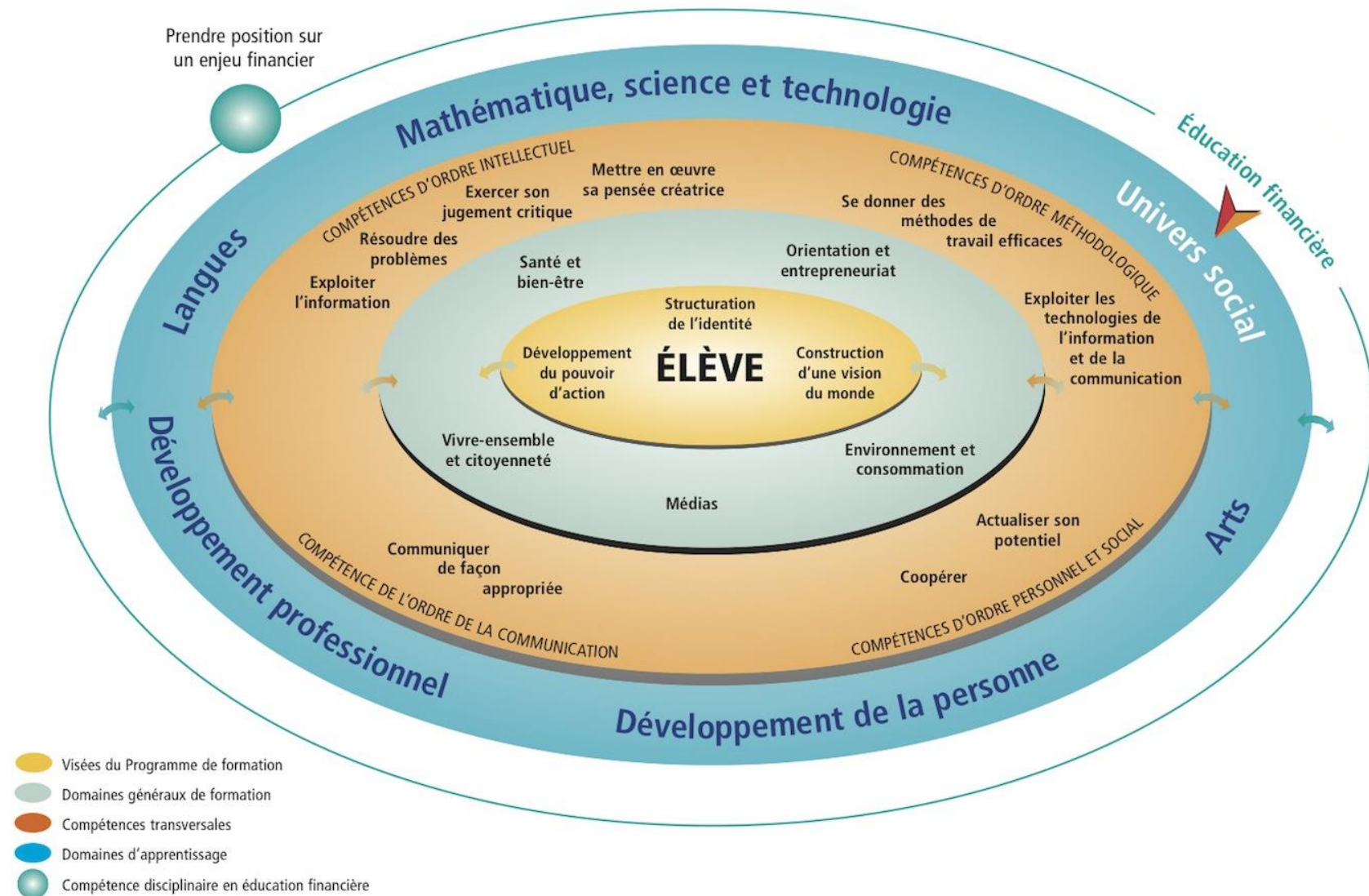
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

Table des matières

Présentation du programme	1
Apport du programme à la formation des élèves	1
Nature du programme	1
Relations entre le programme <i>Éducation financière</i> et les autres éléments du Programme de formation	2
Relations avec les domaines généraux de formation	2
Relations avec les compétences transversales	2
Relations avec les domaines d'apprentissage	3
Contexte pédagogique	4
Le rôle de l'élève	4
Le rôle de l'enseignant	4
Des ressources variées	4
Des situations d'apprentissage et d'évaluation significatives, ouvertes et complexes	5
Les fonctions de l'évaluation	6

Compétence Prendre position sur un enjeu financier	7
Sens de la compétence	7
Contenu de formation	9
Enjeux financiers	9
Connaissances liées à l'enjeu financier	9
Concepts	9
Enjeu financier Consommer des biens et des services ...	11
Enjeu financier Intégrer le monde du travail	14
Enjeu financier Poursuivre des études	17
Références	19
Annexe 1 : Utilisation d'un moteur de recherche	21
Annexe 2 : Évaluation d'une page Web	24

Apport du programme d'éducation financière au Programme de formation



Présentation du programme

Le passage à l'âge adulte s'accompagne d'une responsabilisation accrue des individus. Les situations courantes se complexifient, notamment celles relatives aux finances personnelles, qui nécessitent de faire des choix aux effets multiples et durables. Certains enjeux financiers découlant d'un contexte socioéconomique particulier s'inscrivent dans le quotidien des élèves ou dans leur avenir immédiat. L'éducation financière prépare les élèves à gérer leurs finances personnelles et les aide à faire des choix éclairés. Elle favorise l'adoption de comportements responsables et développe le discernement.

Apport du programme à la formation des élèves

Dans le cadre du programme d'éducation financière, les élèves acquièrent des connaissances et des savoir-faire leur permettant de cerner les situations qui nécessitent de prendre position, d'envisager les options qui s'offrent à eux et d'établir de manière rigoureuse les conséquences de leurs choix. Ils en viennent à reconnaître les influences qu'ils subissent et à considérer les aspects juridiques des situations auxquelles ils font face. En analysant des enjeux financiers qui les touchent, les élèves exercent et développent leur sens critique. La mise en œuvre de la compétence les amène également à mieux se connaître, ce qui leur permet notamment de préciser leurs propres objectifs et d'établir leur degré de tolérance par rapport aux risques liés à la gestion de leurs finances personnelles.

Le programme d'éducation financière vise à :

- amener les élèves à développer un sens critique dans la gestion de leurs finances personnelles;
- amener les élèves à développer la confiance et la connaissance de soi nécessaires à leur bien-être financier.

Nature du programme

Le programme est centré sur les besoins des élèves de cinquième secondaire relatifs à la gestion de leurs finances personnelles. Les situations choisies s'inscrivent dans des contextes qui leur sont déjà familiers ou dans lesquels ils sont susceptibles de se trouver dans un avenir proche. Le programme prescrit l'analyse de trois enjeux financiers : *Consommer des biens et des services*, *Intégrer le monde du travail* et *Poursuivre des études*. Chacun de ces enjeux mène à différentes options dont l'examen exige l'exercice du jugement, sollicite la capacité des élèves à faire des choix et à en estimer le coût d'option, et nécessite la prise en compte des lois applicables.

Le programme est axé sur le développement d'une compétence :

- *Prendre position sur un enjeu financier.*

Relations entre le programme *Éducation financière* et les autres éléments du Programme de formation

Les liens entre le programme d'éducation financière et les domaines généraux de formation, les compétences transversales et les autres domaines d'apprentissage contribuent au développement et à la construction du sens de la compétence *Prendre position sur un enjeu financier*. La mise en œuvre de la compétence par les élèves sollicite le recours à des apprentissages effectués dans d'autres disciplines.

Relations avec les domaines généraux de formation

Les domaines généraux de formation exposent les grandes problématiques contemporaines, qui sont pluridisciplinaires et complexes. Chacun des domaines présente des problématiques particulières, mais ils sont tous largement interdépendants. Le programme d'éducation financière présente des liens avec chacun des domaines généraux de formation que sont *Santé et bien-être*, *Médias*, *Vivre-ensemble et citoyenneté*, *Orientation et entrepreneuriat* et *Environnement et consommation*.

L'éducation financière est fortement liée au domaine général de formation *Environnement et consommation*, qui vise à outiller les élèves pour qu'ils soient en mesure de reconnaître les sources d'influence multiples pouvant modeler leur comportement de

consommateurs. L'analyse de l'enjeu financier *Consommer des biens et des services* leur permet entre autres de distinguer les besoins des désirs et de développer de bonnes habitudes de consommation.

Valorisé dans l'ensemble des domaines généraux de formation, le développement du sens critique, sur lequel repose notamment l'exercice de la compétence, conduit les élèves à faire des choix judicieux.

Relations avec les compétences transversales

À la formation générale des jeunes, les élèves développent un ensemble de capacités génériques qui transcendent les compétences disciplinaires. Dans le Programme de formation de l'école québécoise, où sont regroupées ces capacités sous l'appellation *compétences transversales*, l'accent est mis sur l'importance que prennent les contextes d'apprentissage, le plus souvent disciplinaires, dans le développement de ces capacités. Les compétences transversales contribuent de manière significative à la mise en œuvre de la compétence *Prendre position sur un enjeu financier*.

Toutes les compétences transversales sont sollicitées à un moment ou à un autre dans le cadre du programme d'éducation financière. Certaines s'avèrent essentielles à la prise de position sur un enjeu financier. Pour cerner la situation, examiner les options et considérer les aspects légaux, les élèves recourent à diverses sources d'information et exercent par le fait même la compétence *Exploiter l'information*. La prise de position

nécessite également de recourir à des apprentissages relatifs à des compétences telles que *Résoudre des problèmes* et *Se donner des méthodes de travail efficaces*.

Relations avec les domaines d'apprentissage

Au deuxième cycle du secondaire, la consolidation et l'intégration des apprentissages sont facilitées par le recours à des connaissances, à des stratégies et à des techniques acquises et développées dans l'un ou l'autre des domaines d'apprentissage. Les disciplines s'enrichissent mutuellement pour constituer un ensemble de ressources qui facilite l'étude de situations, familières ou non. Selon les contextes et les situations d'apprentissage et d'évaluation, tous les programmes contribuent au développement de la compétence *Prendre position sur un enjeu financier*.

Contexte pédagogique

Le rôle de l'élève

Le programme *Éducation financière* exige des élèves qu'ils analysent des enjeux financiers correspondant à leur réalité pour les amener à s'intéresser à la gestion de leurs finances personnelles. Par l'analyse des enjeux financiers, les élèves apprennent à mieux se connaître et à établir les facteurs qui influent sur leurs choix et leurs comportements. Ils développent des méthodes de travail et des stratégies pour préciser leurs besoins et établir les manières de les satisfaire.

De façon générale, les personnes s'intéressent à la gestion de leurs finances personnelles lorsqu'elles se trouvent dans une situation qui requiert une prise de décision. L'analyse d'enjeux financiers à la portée des élèves favorise l'acquisition de connaissances et de stratégies durables, puisqu'elles sont d'emblée utilisées en classe comme à l'extérieur de l'école.

Pour prendre position sur un enjeu financier, les élèves recueillent de l'information de sources diverses, la sélectionnent et la traitent de manière rigoureuse. Ils développent des stratégies et des techniques qu'ils pourront transférer d'une situation à l'autre. Ils envisagent des moyens de réguler leur processus de prise de position et intègrent peu à peu des façons de faire plus efficaces.

Le rôle de l'enseignant

L'enseignant du programme d'éducation financière centre ses interventions sur la réalité et les besoins des élèves. Il fait ressortir l'importance de gérer leurs finances personnelles de façon rigoureuse.

Pour les préparer à assumer leurs responsabilités, il les guide sur les éléments d'information à considérer avant de prendre position et valorise l'ouverture d'esprit qui est essentielle à l'analyse des options possibles.

Des ressources variées

L'enseignant s'assure que les élèves ont la possibilité de recourir à différentes ressources. Il favorise le développement de méthodes et de techniques de recherche utiles pour examiner les options possibles.

Prendre position sur un enjeu financier nécessite l'utilisation et la production d'outils techniques qui facilitent l'accès à l'information et la communication de la position adoptée. Les techniques sollicitées en éducation financière s'inscrivent dans la continuité de celles utilisées dans les programmes du domaine de l'univers social, tant au primaire qu'aux 1^{er} et 2^e cycles du secondaire.

Les techniques particulièrement sollicitées en éducation financière sont les suivantes :

- Utilisation d'un document écrit;
- Utilisation d'un document iconographique;
- Utilisation d'un document audiovisuel;
- Utilisation et production d'un diagramme;
- Utilisation et production d'un tableau.

Par ailleurs, l'accès de plus en plus universel aux technologies de l'information et de la communication amène des changements dans la manière de recueillir et de traiter l'information. Ces technologies représentent un médium de premier ordre dans l'analyse des enjeux financiers, car elles permettent d'obtenir une grande quantité d'information qui s'avère indispensable pour gérer ses finances personnelles de façon éclairée. Deux stratégies utiles à cette fin sont illustrées en annexe :

- Utilisation d'un moteur de recherche;
- Évaluation d'une page Web.

Des situations d'apprentissage et d'évaluation significantes, ouvertes et complexes

Pour faciliter le développement de la compétence prescrite par le programme, les situations d'apprentissage et d'évaluation proposées doivent être significantes, ouvertes et complexes.

Une situation d'apprentissage et d'évaluation est significative quand les élèves sont en mesure de percevoir les liens qui existent entre les apprentissages qu'ils réalisent et leur utilisation ultérieure. L'analyse des

enjeux financiers prescrits par le programme prend tout son sens quand les élèves prennent conscience qu'ils sont placés dans des contextes de la vie courante.

Une situation d'apprentissage et d'évaluation est ouverte lorsqu'elle permet aux élèves d'explorer plusieurs avenues plutôt qu'une seule, qu'elle comporte des tâches variées, qu'elle favorise l'utilisation de différents outils de recherche ou de communication et qu'elle peut donner lieu à divers types de productions.

Une situation d'apprentissage et d'évaluation est complexe pour autant qu'elle oblige les élèves à mobiliser les éléments du contenu de formation, soit les enjeux financiers, les connaissances et les concepts, et qu'elle en permet l'articulation. Elle fait appel à la compétence visée par le programme, à ses composantes et à une ou des compétences transversales. Elle permet d'établir des relations avec des intentions éducatives et des axes de développement des domaines généraux de formation de même qu'avec des compétences et des savoirs acquis dans d'autres disciplines. Elle nécessite également une recherche, une sélection et une analyse de données. Comme tous les élèves n'apprennent pas de la même manière ni au même rythme, il importe de concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation suffisamment souples pour permettre la différenciation pédagogique.

Les fonctions de l'évaluation

L'évaluation est partie prenante de l'apprentissage. Elle consiste à exercer un jugement professionnel dans le cadre de démarches visant la régulation de l'enseignement et de l'apprentissage.

Dans les limites établies par le programme et le cadre d'évaluation des apprentissages, l'enseignant élabore, choisit et s'approprie des outils d'évaluation pour rendre compte des apprentissages des élèves. Pendant et après la réalisation des tâches, il tente de comprendre les raisons qui expliquent les réussites et les échecs des élèves. Il constate ou infère ainsi l'acquisition de connaissances et le développement de processus et de stratégies nécessaires à l'exercice de la compétence.

Deux fonctions sont attribuées à l'évaluation : l'aide à l'apprentissage et la reconnaissance des apprentissages. L'enseignant détermine la fonction de l'évaluation à privilégier selon le contexte et la nature des décisions à prendre et des actions à mener.

La fonction d'aide à l'apprentissage a trait à l'évaluation diagnostique et à l'évaluation formative. Au moment d'amorcer une situation d'apprentissage et d'évaluation, l'enseignant peut vérifier où se situent

les élèves par rapport aux apprentissages prévus. Il est alors plus à même d'établir les conditions propices à l'apprentissage et les mesures d'aide appropriées pour un groupe d'élèves, voire un élève en particulier. En cours d'apprentissage, l'évaluation consiste à vérifier jusqu'à quel point l'intervention de l'enseignant produit les effets escomptés, pour ajuster l'enseignement selon les besoins de formation. Dans un contexte d'aide à l'apprentissage, les élèves reçoivent diverses rétroactions leur permettant de réguler leurs apprentissages et ainsi d'être mieux préparés pour les apprentissages à venir.

La fonction de reconnaissance des apprentissages vise à rendre compte des apprentissages effectués. Cette fonction est exercée vers la fin d'une situation d'apprentissage et d'évaluation, à la fin d'une étape ou à la fin de l'année scolaire. Les élèves sont alors placés dans des situations diverses qui nécessitent la mise en œuvre de la compétence.

L'enseignant communique les résultats de l'évaluation selon les modalités prévues.

Compétence Prendre position sur un enjeu financier

Sens de la compétence

Prendre position, c'est privilégier une option parmi d'autres, c'est faire un choix. Dans certaines situations, le choix est simple, car une option semble prévaloir. D'autres choix sont toutefois plus complexes et leurs conséquences peuvent se répercuter dans le temps et sur plusieurs aspects de la vie. Les choix relatifs aux enjeux financiers sont de cet ordre. La prise de position sur un enjeu financier nécessite le recours à des ressources humaines, documentaires et juridiques. Elle fait appel à la rigueur et au sens critique. Elle permet de développer la confiance et la connaissance de soi nécessaires au bien-être financier.

Le processus de prise de position s'amorce en cernant les éléments qui composent la situation. En matière de finances personnelles, la démarche débute par la précision des besoins. S'ensuivent l'examen du budget, l'établissement des contraintes inhérentes à la situation et la considération du contexte socioéconomique.

Une fois la situation cernée, les élèves examinent les différentes options qui se présentent à eux. Ils prennent en considération les coûts et les risques de chacune. Par exemple, le fait de se procurer un bien qui nécessite des paiements récurrents pourrait représenter un certain risque si l'on ne dispose que de faibles revenus. Il s'agit alors d'établir les conséquences positives et négatives, matérielles ou psychologiques de chacune des options. Ces conséquences peuvent être financières,

familiales, personnelles ou sociales. Il importe de considérer tous les avantages et les inconvénients associés aux différentes options avant de faire un choix.

Les élèves considèrent les aspects légaux associés à chaque option, notamment en tenant compte du fait que les lois qui s'appliquent sur le territoire québécois ne s'appliquent pas nécessairement sur d'autres territoires. Pour gérer efficacement ses finances personnelles, une personne doit connaître ses droits, les instances où elle peut les faire valoir et ses responsabilités. À titre d'exemple, pour faire valoir une garantie ou conclure un contrat, un consommateur averti ou un salarié avisé pourra éviter certaines conséquences s'il connaît ses droits et ses responsabilités en la matière.

Lorsque les ressources financières permettent de satisfaire les besoins ou que l'option retenue le permettra plus tard, il convient de mettre celle-ci en perspective. Les élèves comparent leur choix à ceux d'autres et reconnaissent les éléments qui les influencent ou les ont influencés dans le traitement de l'enjeu financier, par exemple les pairs ou les médias. Des options qui semblent intéressantes au départ peuvent éventuellement ne pas convenir et être rejetées. Le choix est reconsidéré et le processus de prise de position est reconduit.

L'évaluation des apprentissages relatifs à la prise de position sur un enjeu financier porte sur l'acquisition de connaissances et la mise en œuvre de la compétence. À partir de manifestations observables et mesurables, l'enseignant fonde son jugement sur les critères d'évaluation explicités dans le cadre d'évaluation des apprentissages du programme d'éducation financière.

Compétence et ses composantes

Cerner la situation

Préciser les besoins • Examiner le budget
• Établir des contraintes • Considérer des éléments du contexte socioéconomique

Examiner des options

Considérer les coûts afférents • Déterminer les risques • Déterminer des avantages et des inconvénients • Choisir une option

Prendre position sur un enjeu financier

Relativiser sa position

Comparer ses choix à ceux d'autres
• Reconnaître des influences sur son choix • Reconsidérer son choix

Considérer les aspects légaux

Reconnaître des droits • Reconnaître des responsabilités • Connaître des instances légales où faire valoir ses droits

Critères d'évaluation

- Maîtrise des connaissances
- Justification appropriée du choix

Contenu de formation

Le contenu de formation du programme d'éducation financière, soit les enjeux financiers, les connaissances liées à l'enjeu financier et les concepts, a été conçu pour une durée de 50 heures. Il est présenté à l'aide de courts textes qui servent à clarifier la nature des enjeux et le contexte général dans lequel sont sollicités les apprentissages. L'enseignant détermine l'ordre dans lequel les éléments du contenu de formation sont abordés.

Enjeux financiers

Il est possible de travailler sur les enjeux financiers dans une variété de situations. La diversité des contextes d'apprentissage favorise la découverte et l'analyse des multiples options auxquelles ouvre chacun des enjeux. Les textes de mise en contexte du contenu de formation précisent la portée de chaque enjeu et leur incidence dans la vie des élèves.

Connaissances liées à l'enjeu financier

Les connaissances et la compétence se renforcent mutuellement. D'un côté, les connaissances se consolident par leur utilisation; de l'autre, l'exercice de la compétence *Prendre position sur un enjeu financier* favorise l'acquisition de nouvelles connaissances. L'acquisition de connaissances nécessite de proposer aux élèves des tâches qui vont au-delà de l'exercice ciblé et répétitif; les connaissances ne sont véritablement acquises que lorsqu'elles

sont utilisées de façon appropriée dans des contextes qui favorisent leur mise en relation. C'est à partir de l'analyse d'un enjeu financier que sont sollicitées les connaissances qui y sont associées.

Les sections intitulées *Précision des apprentissages* présentent les connaissances essentielles que les élèves doivent acquérir et apprendre à utiliser. Il s'agit d'un outil qui est mis à la disposition des enseignants pour les aider à planifier leur enseignement. Le nombre, la richesse et la diversité des situations d'apprentissage proposées aux élèves favorisent l'acquisition de l'ensemble des connaissances prescrites.

Concepts

Un concept est une représentation mentale d'un objet de connaissance concret ou abstrait. Certains concepts ont un degré élevé de généralité : ils peuvent s'appliquer à plus d'un enjeu financier. La conceptualisation commande le recours à un ensemble de stratégies et de connaissances. Le développement de concepts, que renforce l'exercice de la compétence *Prendre position sur un enjeu financier*, contribue de manière significative à l'instrumentation intellectuelle des élèves.

Les concepts du programme présentés dans le tableau ci-après ne font pas l'objet d'un énoncé particulier dans les sections intitulées *Précision des apprentissages*; ils sont évoqués dans les textes de mise en contexte du contenu de formation.

Enjeu financier	Concepts
Consommer des biens et des services	- Consommation - Endettement - Épargne - Pouvoir d'achat
Intégrer le monde du travail	- Imposition - Rémunération - Travail
Poursuivre des études	- Financement - Formation - Qualification

Enjeu financier Consommer des biens et des services

Concepts : consommation, endettement, épargne, pouvoir d'achat

La consommation se rapporte à l'utilisation d'un bien ou d'un service par un individu ou une collectivité. Elle englobe un ensemble de comportements adoptés pour la satisfaction de besoins qui ne sont pas tous d'égale importance. Consommer des biens et des services implique des choix qui comportent un coût d'option et entraînent des conséquences sur les plans personnel, social et juridique. Ce qui distingue les individus lorsqu'ils consomment sont leurs comportements, leur degré de responsabilisation et leur capacité à faire des choix judicieux.

Un ensemble de facteurs joue un rôle en matière de consommation. Certains sont d'ordre économique, notamment les revenus et les prix. Ils sont considérés dans l'établissement du pouvoir d'achat, c'est-à-dire la capacité d'un individu à se procurer un bien ou un service en échange d'argent. L'étude des facteurs économiques nécessite de prendre en considération le principe de l'offre et de la demande ainsi que l'importance de l'épargne. Par ailleurs, les ressources financières ne se limitant pas aux revenus, la compréhension des caractéristiques du crédit à la consommation et des risques de l'endettement facilite la prise de position sur l'enjeu financier.

D'autres facteurs d'ordre social influent sur les comportements de consommation : l'âge, le sexe, la quête d'identité, les expériences de

consommation des individus, et les valeurs auxquelles ils adhèrent. De plus, de multiples sources d'influence ont un effet sur la consommation. Qu'il s'agisse des pairs, de la famille ou des médias, qu'elles soient renforcées par les réseaux sociaux, la mode ou la concentration des entreprises, ces sources d'influence constituent une donnée importante à considérer dans tout choix de consommation.

Prendre position sur l'enjeu financier *Consommer des biens et des services*, c'est cerner la situation, examiner différentes options et en choisir une au détriment d'autres en tenant compte des droits et des responsabilités du consommateur et du commerçant. Les élèves prennent en considération le fait que les lois qui s'appliquent sur le territoire québécois ne s'appliquent pas, par exemple, aux achats effectués en ligne à partir d'autres territoires. Prendre position, c'est également agir après avoir analysé toutes les possibilités et l'ensemble des conséquences possibles sur les plans juridique, personnel, familial et social. C'est enfin recourir aux stratégies appropriées, user de son sens critique, notamment dans la consultation des sources d'information, saisir les occasions d'apprendre à mieux se connaître et développer la confiance qui permettra d'assumer ses choix.

Précision des apprentissages

Enjeu financier *Consommer des biens et des services*

1. Phénomène de la consommation
a. Indiquer des facteurs influant sur les choix de consommation (ex. : âge, sexe, revenu)
b. Indiquer certaines raisons pour lesquelles les habitudes de consommation peuvent changer (ex. : contexte socioéconomique, nouvelles technologies, influence des pairs, valeurs personnelles)
c. Nommer des ressources qui présentent de l'information ou des points de vue sur les biens et les services (ex. : sites Web, forums de discussion, revues spécialisées, émissions d'affaires publiques)
d. Indiquer comment s'établit le processus de fixation des prix : selon le principe de l'offre et de la demande
e. Nommer des dépenses fixes et des dépenses variables (ex. : logement et assurances, alimentation et loisirs)
f. Indiquer des raisons pour lesquelles l'État impose des taxes (ex. : financement des services publics, redistribution des revenus)
g. Nommer des taxes liées à la consommation (ex. : taxe sur les produits et les services [TPS], taxe de vente du Québec [TVQ], taxe d'accise)
h. Nommer des biens et des services non assujettis à la TPS et à la TVQ (ex. : livres [exemption de la TVQ seulement], médicaments délivrés sur ordonnance, produits alimentaires de base, services d'enseignement, services médicaux, services dentaires)
i. Indiquer les éléments à considérer pour établir une planification budgétaire : revenus, dépenses
2. Droits, responsabilités et recours
a. Indiquer des droits des consommateurs (ex. : exiger le respect de la Politique d'exactitude des prix, obtenir le respect des garanties)
b. Indiquer des responsabilités des consommateurs (ex. : protéger ses renseignements personnels, respecter les clauses d'un contrat, conserver les factures et les preuves d'achat)
c. Indiquer des domaines régis par les lois en vigueur au Québec (ex. : contrats relatifs aux biens et aux services, contrats de crédit, garanties, pratiques de commerce au Québec, achats effectués auprès d'un commerçant itinérant)
d. Décrire le rôle d'organismes pouvant renseigner les consommateurs sur leurs droits et leurs obligations (ex. : le rôle de l'Office de la protection du consommateur est d'informer les consommateurs de leurs droits et de leurs responsabilités; le rôle de la Régie du logement est d'informer les propriétaires et les locataires de leurs droits et de leurs responsabilités et de décider des litiges en matière de bail résidentiel; le rôle des associations de consommateurs est d'informer les consommateurs sur leurs droits et leurs responsabilités)
e. Indiquer des recours mis à la disposition des consommateurs et des commerçants pour faire valoir leurs droits (ex. : service à la clientèle, ombudsman, mise en demeure, Cour des petites créances)
f. Indiquer un des principaux droits du commerçant : établir des règles d'échange et de remboursement
g. Indiquer certaines responsabilités du commerçant (ex. : respecter les règles d'échange et de remboursement établies ainsi que les garanties offertes, afficher les prix ou appliquer la Politique d'exactitude des prix, assurer le consommateur de la confidentialité des transactions)

3. Crédit à la consommation
a. Indiquer la principale raison invoquée pour utiliser le crédit : se procurer immédiatement un bien ou un service en différant le paiement
b. Identifier certains éléments pris en compte pour déterminer l'admissibilité au crédit (ex. : revenus, stabilité d'emploi, niveau d'endettement)
c. Expliquer la fonction du dossier de crédit : présenter les antécédents d'un consommateur en matière de crédit
d. Donner des renseignements contenus dans le dossier de crédit (ex. : renseignements personnels, renseignements sur le crédit, renseignements bancaires)
e. Indiquer des situations dans lesquelles une caution peut être demandée (ex. : premier emprunt, absence de dossier de crédit, insolvabilité, location d'un logement)
f. Expliquer le principal engagement de la personne qui sert de caution : payer à la place de l'emprunteur advenant un défaut de paiement
g. Décrire des risques associés à l'utilisation du crédit (ex. : intérêts élevés sur le solde des cartes de crédit, accumulation de dettes, difficulté d'accès au crédit, baisse de la cote de crédit, effets sur la santé)
h. Nommer les principaux types de contrats de crédit : les contrats de crédit variable, tels que la carte de crédit, la marge de crédit; les contrats de prêt d'argent, tels que le prêt personnel; les contrats assortis d'un crédit, tels que la vente à tempérament
i. Indiquer des renseignements devant figurer sur les contrats de crédit (ex. : date et montant des paiements, coût d'emprunt)
j. Indiquer certains droits et responsabilités du consommateur qui souscrit à un contrat de crédit variable (ex. : bénéficiaire du bien et du service immédiatement, payer les mensualités)
4. Rôles de la publicité
a. Indiquer des objectifs de la publicité (ex. : informer, sensibiliser, changer des comportements, susciter des besoins)
b. Nommer des lois qui encadrent des pratiques commerciales ainsi que la publicité (ex. : Loi sur la protection du consommateur, Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, Loi sur les agents de voyages)
5. Épargne personnelle
a. Donner des raisons d'épargner (ex. : accroître ses choix de consommation, réaliser des projets, constituer une réserve en cas d'imprévus)
b. Indiquer des affectations de l'épargne (ex. : compte d'épargne, plan d'épargne tel que le régime enregistré d'épargne-retraite)

Enjeu financier Intégrer le monde du travail

Concepts : imposition, rémunération, travail

Le salaire reçu pour le travail effectué constitue, pour la majorité de la population, la principale source de revenu. L'adolescence est souvent l'occasion des premiers contacts avec le monde du travail dans lequel les élèves seront plongés tout au long de leur vie active. Cette intégration au monde du travail marque une transition qui s'accompagne d'un ensemble d'éléments ayant une incidence financière, et qui constitue en ce sens un enjeu financier.

Le marché de l'emploi compte une diversité de métiers et de professions qui peuvent offrir des conditions de travail ou de rémunération attrayantes ou non. Le salaire, les conditions de travail et les avantages sociaux comportent tous des éléments d'ordre économique. Bien qu'ils soient variables d'un emploi à l'autre et d'un employeur à l'autre, ces éléments sont établis en vertu de normes ou d'ententes entre les parties. La connaissance des normes du travail permet aux jeunes travailleurs, d'une part, d'obtenir le respect de leurs droits et, d'autre part, d'assumer leurs responsabilités.

En recevant un salaire, à partir d'un certain seuil, les travailleurs versent des impôts à l'État. Ils peuvent toutefois être exposés au travail au noir ou à des pratiques illégales et gagneront à être informés des conséquences qui y sont liées.

Le travail durant les études peut présenter des avantages et des inconvénients que les élèves doivent considérer. L'examen des différentes options permet d'établir les conséquences possibles de chacune et de répertorier les ressources offertes dans le cadre de la conciliation études-travail.

Prendre position sur l'enjeu financier *Intégrer le monde du travail*, c'est cerner la situation, examiner différentes options et en choisir une au détriment d'autres en tenant compte des droits et des responsabilités du travailleur. Prendre position, c'est également agir après avoir analysé toutes les possibilités et l'ensemble des conséquences sur les plans juridique, personnel, familial et social. C'est enfin recourir aux stratégies appropriées, user de son sens critique, saisir les occasions d'apprendre à mieux se connaître et développer la confiance qui permettra d'assumer ses choix.

Précision des apprentissages

Enjeu financier *Intégrer le monde du travail*

1. Règles relatives au travail
a. Nommer les principales lois qui encadrent les normes du travail : Loi sur les normes du travail, Code canadien du travail
b. Nommer des secteurs encadrés par le Code canadien du travail (ex. : télécommunications, fonction publique fédérale)
c. Indiquer des dispositions de la Loi sur les normes du travail (ex. : salaire minimum, durée du travail, jours fériés, chômés et payés, congés annuels payés, travail des enfants)
d. Indiquer des avantages sociaux dont peut bénéficier un salarié (ex. : vacances, congés payés, assurances collectives)
e. Expliquer certains droits des travailleurs garantis par la Charte des droits et libertés de la personne (ex. : non-discrimination à l'embauche, période de probation, conditions de renvoi)
f. Indiquer des responsabilités du travailleur (ex. : devoir de discrétion, devoir de loyauté)
g. Décrire le rôle d'organismes assurant l'application des lois et des règlements sur le travail (ex. : la Commission des relations du travail encadre notamment le droit d'association, l'accréditation et l'établissement des conventions collectives; la Commission de la santé et de la sécurité du travail est responsable de la prévention et de l'inspection sur les lieux de travail ainsi que de l'indemnisation et de la réadaptation des travailleurs)
h. Décrire certains rôles d'un syndicat (ex. : représenter les travailleurs auprès de l'employeur, assurer l'application de la convention collective)
2. Rémunération
a. Indiquer les principales composantes d'un bulletin de paie : salaire, durée du travail, déductions
b. Nommer des retenues à la source (ex. : impôt sur le revenu, cotisation au Régime de rentes du Québec, cotisation au Régime québécois d'assurance parentale, cotisation à l'assurance-emploi, cotisation syndicale)
c. Indiquer des sources de revenu dans la planification budgétaire (ex. : revenus d'emploi, cadeaux)
d. Indiquer le principal objectif de l'équité salariale : garantir un salaire égal pour un travail équivalent sans égard au sexe
3. Impôt sur le revenu
a. Donner des raisons pour lesquelles l'État prélève des impôts (ex. : financement des services publics, redistribution des revenus)
b. Indiquer sur quelle base est établi le taux d'imposition d'un contribuable : les tranches de revenu imposable
c. Indiquer la fonction de la déclaration de revenus : divulguer les revenus à transmettre annuellement aux gouvernements fédéral et provincial

4. Assurance-emploi
a. Indiquer ce qui caractérise le chômage : situation d'une personne sans emploi qui a la capacité de travailler et qui souhaite le faire
b. Expliquer la fonction de la prestation d'assurance-emploi : offrir un revenu d'appoint temporaire aux personnes admissibles
c. Indiquer des critères d'admissibilité à la prestation d'assurance-emploi (ex. : avoir occupé un emploi assurable, avoir travaillé un nombre d'heures déterminé selon la région économique, ne pas être responsable de la perte de l'emploi)
5. Conciliation études-travail
a. Indiquer des avantages et des inconvénients liés au fait de travailler pendant les études (ex. : gain d'expérience, accès au marché du travail facilité après les études, risque de difficultés scolaires, décrochage scolaire)
b. Donner certaines façons de concilier les études et le travail (ex. : limiter le nombre d'heures, occuper un travail saisonnier)
c. Indiquer des incidences économiques possibles du fait de ne pas obtenir de diplôme (ex. : revenu annuel moins élevé, précarité)
d. Indiquer l'objectif du Programme études-travail de l'Aide financière aux études : permettre à des étudiants ayant une situation financière précaire d'obtenir un emploi dans leur établissement d'enseignement
6. Fraude fiscale
a. Décrire certaines formes de fraude fiscale (ex. : travail au noir, vente illicite de biens et de services, omission de percevoir ou de payer les taxes)
b. Expliquer certaines conséquences de la fraude fiscale (ex. : perte de revenus pour l'État, iniquité entre les contribuables, absence de protection pour le consommateur ou le travailleur, pénalités, accusations criminelles)

Enjeu financier Poursuivre des études

Concepts : financement, formation, qualification

La formation des individus se fait souvent à l'intérieur du cadre scolaire, mais les qualifications ainsi que les compétences peuvent s'acquérir en cours d'emploi. C'est toutefois l'obtention d'un diplôme qui constitue bien souvent la porte d'entrée vers le marché de l'emploi. L'analyse de l'enjeu financier *Poursuivre des études* amène les élèves à considérer les incidences économiques et sociales potentielles liées à la décision d'intégrer le monde du travail à la fin des études secondaires ou de poursuivre des études.

Le travail offre des perspectives intéressantes à court terme. Une situation enviable à la fin du secondaire peut le demeurer toute la vie, mais elle peut aussi s'avérer moins attrayante à moyen ou à long terme. Les conséquences d'obtenir un diplôme tout comme celles de ne pas en obtenir un sont ainsi à considérer; dans les deux cas, il importe d'en comprendre la portée.

La poursuite des études concerne la formation postsecondaire tout autant que la formation professionnelle ou la formation en entreprise. Les perspectives d'emploi sont multiples. Les choix des élèves doivent reposer tant sur leurs champs d'intérêt et leurs habiletés que sur leurs aspirations. Les emplois n'offrant pas tous les mêmes conditions financières, une meilleure connaissance du marché de l'emploi est garante de choix plus judicieux.

Par ailleurs, les études ont un coût associé à un ensemble de nouvelles dépenses qui doivent être financées. La connaissance des différents

moyens de financement sera utile à la prise de position sur l'enjeu financier *Poursuivre des études*. Parce que ces moyens peuvent comporter des contraintes, leur examen doit porter sur plusieurs dimensions.

Prendre position sur l'enjeu financier *Poursuivre des études*, c'est cerner la situation, examiner différentes options et en choisir une au détriment d'autres en tenant compte des droits et des responsabilités de l'individu. Prendre position, c'est également agir après avoir analysé toutes les possibilités et l'ensemble des conséquences sur les plans juridique, personnel, familial et social. C'est enfin recourir aux stratégies appropriées, user de son sens critique, saisir les occasions d'apprendre à mieux se connaître et développer la confiance qui permettra d'assumer ses choix.

Précision des apprentissages

Enjeu financier *Poursuivre des études*

1. Perspectives d'emploi
a. Indiquer les principaux critères d'établissement du salaire : qualifications, compétences, fonctions, responsabilités, rendement
b. Nommer des types de rémunération (ex. : salaire horaire, commission, pourboire)
c. Indiquer des stratégies de recherche d'emploi (ex. : consultation d'offres d'emploi, visite chez des employeurs, utilisation des réseaux existants)
d. Nommer des organismes d'aide à la recherche d'emploi (ex. : carrefours jeunesse-emploi, Emploi-Québec)
2. Coûts liés aux études
a. Indiquer des modes de financement des études (ex. : travail, prêt étudiant, prêt personnel, bourse d'études, aide parentale, régime enregistré d'épargne-études)
b. Donner des facteurs de variabilité des frais d'inscription et des droits de scolarité (ex. : niveau d'enseignement, programme choisi, emplacement de l'établissement)
c. Indiquer des dépenses inhérentes à la poursuite des études dont il faut tenir compte dans la planification budgétaire (ex. : droits de scolarité, matériel scolaire, transport, logement)
3. Financement des études secondaires en formation professionnelle et des études postsecondaires
a. Indiquer la principale responsabilité associée à l'obtention d'un prêt étudiant : rembourser le prêt selon les modalités convenues
b. Indiquer des lieux où l'on peut obtenir de l'aide financière pour la poursuite des études (ex. Aide financière aux études du gouvernement du Québec, institutions financières, organismes à but non lucratif, fondations)
c. Décrire la principale caractéristique d'un prêt émis par l'Aide financière aux études du gouvernement du Québec : la prise en charge, par le gouvernement, des intérêts associés au prêt pendant les études
d. Indiquer des conditions d'admissibilité au Programme de prêts et bourses de l'Aide financière aux études (ex. : études à temps plein, limite d'endettement non atteinte, ressources financières insuffisantes pour la poursuite des études)
e. Décrire la manière dont est calculé le montant d'aide financière accordée par le gouvernement : les contributions de l'étudiant, de ses parents ou de son conjoint sont soustraites des dépenses admises

Références

ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF. *Mettre l'éducation au travail*, [En ligne], 2009. [www.cewilcanada.ca/index_fr] (Consulté le 18 décembre 2015).

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS. *TesAffaires.com*, [En ligne], 2013. [www.tesaffaires.com/fr/] (Consulté le 18 décembre 2015).

BABE, Robin, Michael PARKIN, Brian LYONS et Raymond BIENVENU. *Initiation à l'économie*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique, 2008, 257 p.

BEZBAKH, Pierre P. et Sophie GHERARDI. *Dictionnaire de l'économie de A-Z*, Paris, Larousse, 2003, 639 p.

BRITISH COLUMBIA SECURITIES COMMISSION. *National Report Card on Youth Financial Literacy*, Vancouver, British Columbia Securities Commission, 2011, 72 p.

COALITION DES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS DU QUÉBEC. *Accueil*, [En ligne], s. d. [defensedesconsommateurs.org/] (Consulté le 18 décembre 2015).

COMMISSION DES RELATIONS DU TRAVAIL. *Accueil*, [En ligne], 2011. [www.tat.gouv.qc.ca/] (Consulté le 18 décembre 2015).

CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. *Maîtriser ses finances personnelles : ce n'est pas un luxe!*, Québec, Gouvernement du Québec, 2010, 50 p.

DAGENAIS, Marcel, Claude MONTMARQUETTE, Daniel PARENT et Nathalie VIENNOT-BRIOT. *Travail pendant les études, performance scolaire et abandon*, Montréal, CIRANO, 1999, 68 p.

DESFLEURS, Aurélie. *Le niveau de connaissance et compétence des collégiens en matière de finances personnelles et valeurs mobilières au Québec : une analyse empirique*, Québec, Université Laval, 2008, 131 p.

ÉDUCALOI. *Éducaloi.qc.ca : La loi expliquée en un seul endroit*, [En ligne], 2013. [www.educaloi.qc.ca/] (Consulté le 18 décembre 2015).

GOVERNEMENT DU CANADA. *Agence de la consommation en matière financière du Canada*, [En ligne], 2013. [www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere.html] (Consulté le 18 décembre 2015).

GOVERNEMENT DU CANADA. *Agence du revenu du Canada*, [En ligne], 2013. [www.canada.ca/fr/agence-revenu.html] (Consulté le 18 décembre 2015).

GOVERNEMENT DU CANADA. *Code canadien du travail*, [En ligne], 2014. [lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/L-2/index.htmlh] (Consulté le 18 décembre 2015).

GOVERNEMENT DU CANADA. *Services aux jeunes*, [En ligne], 2013. [www.canada.ca/fr/services/jeunesse.html] (Consulté le 18 décembre 2015).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Aide financière aux études*, [En ligne], 2013. [www.afe.gouv.qc.ca/] (Consulté le 18 décembre 2015).

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. *Loi sur la protection du consommateur*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2013.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. *Loi sur l'équité salariale*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2013.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. *Loi sur les normes du travail*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2013.

GROUPE D'ACTION SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES AU QUÉBEC. *Savoir pour pouvoir : Entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*, Québec, Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, 2009, 67 p.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE. *Les Canadiens et leur argent. Pour bâtir un avenir financier plus prometteur*, Ottawa, Ministère des Finances du Canada, 2010, 105 p.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE. *Un investissement judicieux. L'éducation à la littératie financière dans les écoles de l'Ontario*, Toronto, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2010, 44 p.

INDUSTRIE CANADA. *Le Bureau de la consommation*, [En ligne], s. d. [www.ic.gc.ca/eic/site/oca-bc.nsf/fra/h_ca00000.html] (Consulté le 18 décembre 2015).

LACHANCE, Marie J. *Les compétences des adolescents québécois et leur intérêt pour l'éducation en consommation*, Québec, Office de la protection du consommateur, Université Laval, 2011, 106 p.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *Accueil*, [En ligne], 2013. [www.opc.gouv.qc.ca/] (Consulté le 18 décembre 2015).

OPTION CONSOMMATEURS. *Accueil*, [En ligne], s. d. [option-consommateurs.org/] (Consulté le 18 décembre 2015).

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Pour une meilleure éducation financière : Enjeux et initiatives*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 2005, 196 p.

RABBIOR, Gary. *Études de cas sur les initiatives internationales d'éducation financière*, Ottawa, Groupe de travail sur la littératie financière, 2011, 94 p.

REVENU QUÉBEC. *Accueil*, [En ligne], s. d. [www.revenuquebec.ca/fr/default.aspx] (Consulté le 18 décembre 2015).

SERVICES CANADA. *L'assurance-emploi*. [En ligne], 2013. [www.canada.ca/fr/services/prestations/ae.html] (Consulté le 18 décembre 2015).

UNION DES CONSOMMATEURS. *Cartes de crédit et jeunes : une combinaison fatale?* Montréal, L'Union des consommateurs, 2005, 66 p.

UNION DES CONSOMMATEURS. *La perception du crédit par les jeunes : chronique d'un surendettement annoncé?*, Montréal, L'Union des consommateurs, 2012, 63 p.

VIERSTRAETE, Valérie. *Les frais de scolarité, l'aide financière aux études et la fréquentation des établissements d'enseignement postsecondaire. Comparaison à l'échelle internationale et étude de scénarios pour le Québec*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007, 121 p.

Annexe 1 : Utilisation d'un moteur de recherche

L'accès de plus en plus universel aux technologies de l'information et de la communication a amené des changements dans la manière de traiter l'information. L'utilisation d'Internet et le recours à des moteurs de recherche sont désormais indispensables.

Le Web comporte une multitude d'éléments d'information. Il importe de développer des méthodes et des stratégies qui en facilitent l'accès et l'évaluation.

Faire une recherche à l'aide d'un moteur de recherche sur Internet

Un moteur de recherche est un programme informatique qui permet de trouver différentes ressources Internet selon des paramètres choisis par l'utilisateur et qui donne accès à l'information trouvée.

Les opérateurs logiques permettent de réaliser des recherches plus efficaces, car elles sont plus précises et ciblent par conséquent les résultats les plus pertinents. Les moteurs de recherche recourent automatiquement aux opérateurs logiques dans une recherche avancée.

Opérateur logique ¹	Fonction	Exemple
AND	AND signifie ET . L'utilisation de cet opérateur logique commande au moteur de recherche de trouver toutes les pages qui contiennent chacune des mots coordonnés par AND . L'espace entre deux mots est considéré comme équivalent à l'opérateur ET par certains moteurs de recherche.	ex. : grille AND budget ex. : grille budget Le moteur de recherche dresse la liste des pages contenant les mots « grille » ET « budget ». Plus il y a de mots, plus la portée de la recherche est restreinte.
OR	OR signifie OU . L'utilisation de cet opérateur logique commande au moteur de recherche de trouver toutes les pages contenant l'un ou l'autre des termes coordonnés par OR .	ex. : norme travail OR loi travail Le moteur de recherche dresse la liste des pages contenant les mots « norme » et « travail » OU les mots « loi » et « travail ». L'opérateur OR élargit la portée de la recherche.

¹ Les opérateurs logiques doivent être écrits en majuscules.

Opérateur logique	Fonction	Exemple
NOT	NOT ou — signifie SAUF . L'utilisation de l'un ou l'autre de ces opérateurs logiques commande au moteur de recherche d'exclure le terme qui suit l'opérateur.	ex. : taxe NOT tps ex. : taxe —tps Le moteur de recherche dresse la liste des pages contenant le mot « taxe », mais ne contenant pas l'acronyme « TPS ».
ou		
—	Le tiret ne doit pas être séparé du terme qu'il précède.	L'opérateur NOT restreint la portée de la recherche.

D'autres caractères spéciaux ou fonctionnalités peuvent faciliter la découverte de ressources Internet en filtrant les données selon des critères spécifiques.

Caractère spécial ou fonctionnalité	Fonction	Exemple
" "	L'utilisation des guillemets anglais commande au moteur de recherche de trouver l'expression exacte placée entre guillemets.	ex. : "aide financière aux études" Le moteur de recherche dresse la liste des pages qui contiennent l'expression « aide financière aux études ».
site:	L'utilisation du terme « site: » devant le nom de domaine d'une adresse Internet commande au moteur de recherche de chercher seulement dans les pages qui comportent le nom de domaine spécifié.	ex. : code travail site:gouv.qc.ca Le moteur de recherche dresse la liste des pages publiées sur des sites du gouvernement du Québec qui contiennent les mots « code » et « travail ».

Caractère spécial ou fonctionnalité	Fonction	Exemple
*	L'utilisation de l'astérisque (troncature) permet de remplacer une ou plusieurs lettres dans un mot pour que le moteur de recherche trouve des pages contenant des mots de même racine.	ex. : consomm* Le moteur de recherche dresse la liste des pages contenant les mots « consommation », « consommateur », « consommateurs », « consommer », etc.
:pdf, :ppt, :xls ou filetype:	L'utilisation des deux points et de l'abréviation du type de fichier ou du terme « filetype: » commande au moteur de recherche de trouver exclusivement le type de fichier spécifié.	ex. : conciliation etudes-travail:pdf ex. : conciliation etudes-travail filetype:pdf Le moteur de recherche dresse la liste des documents en format pdf qui contiennent les mots ou expressions « conciliation » et « études-travail ».
define:	L'utilisation du terme « define: » commande au moteur de recherche de trouver une page contenant une définition du terme précisé après les deux points.	ex. : define:credit Le moteur de recherche présente une définition du terme ou dresse la liste des pages présentant une définition du terme « crédit ».

Pour faciliter la recherche à l'aide d'un moteur de recherche, l'élève doit :

- écrire en minuscules;
- ne pas accentuer les caractères;
- ne pas utiliser de signes de ponctuation;
- chercher plus d'un mot à la fois, soit au moins deux ou trois, pour restreindre la portée de la recherche;
- éviter les phrases complètes, sauf pour la recherche d'une expression exacte;
- éviter les verbes, conjugués ou non.

Les opérateurs logiques, les caractères spéciaux et les fonctionnalités peuvent varier d'un moteur de recherche à l'autre. Il importe de se familiariser avec les modalités propres à celui utilisé. Les différentes fonctionnalités de recherche présentées ici sont aussi utiles lors d'une recherche dans une banque de données, telle que la banque Repères.

Annexe 2 : Évaluation d'une page Web

Il peut s'avérer nécessaire de consulter plusieurs pages Web avant de trouver celle qui contient l'information recherchée. L'utilisateur doit s'assurer de la pertinence et de la fiabilité de l'information obtenue. Il doit donc évaluer la page Web considérée.

Pour évaluer une page Web, l'élève doit :

- déterminer le type de page Web;
- déterminer si la page a été rédigée par un organisme, une entreprise commerciale ou un particulier;
- repérer le nom de l'auteur et sa fonction;
- repérer la date de publication ou de la mise à jour;
- vérifier si une adresse de courrier électronique est présente pour communiquer avec les administrateurs du site Web ou l'auteur de la page;
- vérifier l'exactitude et l'objectivité de l'information présentée;
- considérer la qualité de la langue.

education.gouv.qc.ca